

But

Le jumelage « le pas vers l'autre » vise à créer des rencontres entre les citoyens accueillants et les étudiants internationaux de l'université de Moncton, afin de faciliter leur intégration communautaire.

Avantages

- Rencontrer de nouvelles personnes;
- Apprendre d'autres cultures;
- Apprendre et pratiquer une autre langue.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Services aux étudiantes et étudiants internationaux
et à la mobilité étudiante

ADMISSIBILITÉ

- Résider dans le grand Moncton pendant 3 ans ou plus;
- Démontrer de l'intérêt pour les cultures étrangères;
- Manifester de l'intérêt pour faire partie du jumelage.



4 RENCONTRES

- Une rencontre toutes les 4 semaines pendant une période de 4 mois;
- Au moins 1 heure 30 pour chaque rencontre.

FONCTIONNEMENT

1

INSCRIPTION
EN LIGNE

2

RENCONTRE
AVEC LA
RESPONSABLE

3

SESSION
D'INFORMATION

4

VÉRIFICATION
JUDICIAIRE

5

PRISE DE
CONTACT

DÉBUT DU
JUMELAGE